

ECOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Conservation d'Angkor

RAPPORT SUR LES TRAVAUX EXECUTES DANS LE GROUPE D'ANGKOR
PENDANT LE MOIS DE MARS 1933.

ECOLE LE 25 MARS 1933
EPOQUE LE 13 33

Le photographe a été chargé de prendre des vues sur
les divers chantiers des deux Conservateurs. Le conservateur
a été chargé de l'établissement des croquis joints aux rapports
et de en outre, de faire quelques marches en ascension, travail
RAPPORT SUR LES TRAVAUX EXECUTES DANS LE GROUPE
D'ANGKOR PENDANT LE MOIS DE MARS 1933

TRAVAIL DE RELEVEMENT

Travaux effectués à l'Est et au Nord du Planon Bakheng
Les travaux de dégagement ont été terminés. Ils m'ont
permis de conclure que ces vestiges sont postérieurs aux gran-
des constructions qui précèdent aux annotations de "Angkor"
construits sur le sommet du Planon. (Voir le relevé des vesti-
ges, croquis N° 1).

En effet, en recherchant l'alignement de la terrasse
principale qu'on croyait devoir exister, deux marches en co-
cône, de première époque, ont été mises au jour (elles
sont identiques à celles dégagées précédemment, au Nord des
vestiges, laissées à sa place initiale au cours des fouilles
et photographiées sur le cliché 1031 du rapport dernier).
Poursuivant les travaux, je me suis aperçu que ces marches
se trouvaient sur un terre-plein, relevé à l'Est par un mur de
soutènement que je croyais être les faces Est des ailes Nord
et Sud de la terrasse principale. (Voir croquis d'ensemble N° 1)

ECOLE FRANCAISE D'EXTREME-ORIENT

Conservation d'Angkor

RAPPORT SUR LES TRAVAUX EXECUTES DANS LE GROUPE D'ANGKOR
PENDANT LE MOIS DE MARS 1933.

TRAVAUX DE PHOTOGRAPHIE ET DE LEVES DE PLANS.

Le photographe s'est occupé des prises de vues sur les divers chantiers des deux Conservations. Le dessinateur m'a aidé dans l'établissement des croquis joints aux rapports. Il a, en outre, relevé quelques marches en accolade, travail que Monsieur Goloubew m'avait demandé lors de son passage à Siemréap.

TRAVAUX DE DEGAGEMENT.

Vestiges situés à l'Est et au pied du Phnom Bakheng

Les travaux de dégagement ont été terminés. Ils m'ont amené à conclure que ces vestiges sont postérieurs aux gradins monumentaux qui accèdent aux sanctuaires de "Yaçovarman", construits sur le sommet du Phnom. (Voir le relevé des vestiges, croquis N° I).

En effet, en recherchant l'aile Ouest de la terrasse cruciale qu'on croyait devoir exister, trois marches en accolade, de première époque, ont été mises au jour. (Elles sont identiques à celle dégagée précédemment, au Nord des vestiges, laissée à sa place initiale au cours des fouilles et photographiée sur le cliché 2831 du rapport dernier). Poursuivant les travaux, je me suis aperçu que ces marches reposaient sur un terre-plein, retenu à l'Est par un mur de soutènement que je croyais être les faces Est des ailes Nord et Sud de la terrasse cruciale. (Voir croquis d'ensemble n° I,

photographies de ces murs 2828 et 2831 du rapport dernier et photographies 2844 et 2845 du terre-plein et marches dégagés). Continuant les recherches, j'ai mis au jour une petite chaussée, en latérite, partant des gradins inférieurs de l'escalier monumental et aboutissant sous la marche en accolade située le plus près de cet escalier. (Voir photographie 2838 montrant le départ de cette chaussée). Il en résulte que, la dite marche est placée à cheval sur la chaussée et sur le remblai de terre désigné ci-dessus (voir photographie 2840). Or, une saignée, faite dans la chaussée, en latérite, a fait découvrir que les gradins de l'escalier monumental, passaient sous elle et aboutissaient à une marche en accolade identique à celles dont j'ai parlé ci-dessus. (Voir photographie 2839). Il est donc facile de conclure que, cette chaussée est postérieure aux gradins cachés sous elle, donc postérieure à l'escalier monumental. A plus forte raison la marche en accolade, reposant à cheval sur elle et sur le remblai, est postérieure à l'escalier d'où il en découle, naturellement, que les autres marches et le remblai, sur lequel elles reposent, sont postérieurs aux gradins accédant au monument situé sur le Phnom.

Si nous examinons, au point de vue construction, la petite chaussée en latérite, située à la base de l'escalier, nous voyons qu'elle est construite de la façon suivante: un parement extérieur, en latérite, forme dallage à la partie supérieure, mur de soutènement sur les parois verticales, l'ensemble reposant sur une forme, en même matériau. Le vide intérieur de la terrasse est occupé par un conglomérat de débris de latérite et de terre. Or, à l'époque de "Yaçovarman", toute terrasse était massive, soit toute en briques, soit toute en latérite suivant le cas; ce n'est que plus tard que l'on rencontre des terrasses à parements extérieurs, en pierre, avec de la pyramide, à "Yaçovarman". Je n'ai pas retrouvé le pied de ce pilier.

remplissage en terre ou tout autre débris de matériaux, à l'intérieur. Pour ma part, j'ai rencontré ce dernier cas aux Go-pura du "Pràsàt Tôr": édicules construits à l'époque du Bayon. Je ne serais donc pas étonné que la chaussée en question date de cette époque, par conséquent, elle ne pourrait être qu'un remaniement exécuté au moment de la construction de la ville de "Jayavarman VII". De ce fait, les marches en accolade, de la première époque, placées sur le terre-plein, proviendraient soit du monument construit sur le Phnom Bakheng, soit d'un autre monument de ^{de l'époque} Yacovarman; elles auraient été amenées à leur emplacement actuel, après coup, au cours de ce remaniement.

Dans le même ordre d'idées, j'ai l'impression que les deux lions, situés en bas des gradins, ne sont pas à leur vraie place. Le socle, en latérite, sur lequel ils reposent, est sans fondations et est, pour ainsi dire, en bascule. La partie arrière est placée sur le roc du Phnom, tandis que, sous l'autre partie, il n'y a que débris de latérite et terre, ce qui m'étonne pour un ouvrage construit sous "Yacovarman".

Au cours des fouilles, ayant trouvé quelques blocs de latérite épars, visibles sur les photographies 2844 et 2845, j'ai fait exécuter plusieurs saignées et sondages pour rechercher l'existence de vestiges ensevelis sous le terre-plein. Je n'ai rien rencontré.

Pendant les travaux de dégagement, au pied du lion situé en bas et au Sud de l'escalier, j'ai trouvé deux bustes de statuettes. Ils sont photographiés sur les clichés 2839 et 2844, aux endroits où ils furent déterrés. Enfin, pour terminer, l'examen de la photographie 2839 nous montre un bloc de grès mouluré, encasté dans la latérite, près de la marche en accolade. Ce fragment semble appartenir à un petit pilier, identique à ceux qui existent autour de la cuve située au pied et à l'Est de la pyramide, à "Pré-Rup". Je n'ai pas retrouvé le fût de ce pilier.-

PRE-RUP

TRAVAUX DE DEGAGEMENT.

Les travaux de dégagement commencés, le mois dernier, au Gopura Sud de la deuxième enceinte, sont terminés. (Voir photographies 2834 et 2835, prises après les travaux).

Cet édicule, en briques, très ruiné, possède une seule salle, de forme carrée, ouverte au Sud et au Nord. La décoration des portes est classique. Les colonnettes sont à multiples bagues, mal ciselées. Le cadre et les faces latérales des piédroits sont simplement équarris. Le linteau de la porte Sud, cassé en 2 fragments, est assez bien conservé. C'est une pièce du type III. La divinité centrale repose sur la demi-tête de monstre habituelle, dans la pose de l'aisance royale. Elle tient une massue de la main droite, l'autre main et son attribut sont effrités. Le linteau de la porte Nord, trouvé le mois dernier, est décrit dans le rapport de Février. -

La maçonnerie de briques du Gopura repose sur une base en grès, nette de moulures. Cette dernière, à son tour, est placée sur un haut soubassement de latérite, assez grossier. La différence de niveau qui règne entre la première et la deuxième enceinte est rattrapée par un grand emmarchement, en latérite, au Sud du dit Gopura. Cet emmarchement est encadré de deux socles d'échiffre, de même matériau, dont plusieurs blocs éboulés, au socle d'échiffre Est, pourront être remis facilement en place.

Les parois latérales et verticales Est et Ouest du Gopura sont flanquées de deux murs en briques. Ces maçonneries, plus épaisses que les murs d'enceinte en latérite, ont leur face Sud percée d'une fausse fenêtre à balustres dont la plupart de ces derniers éléments furent trouvés au cours des fouilles. Ces deux murs devaient remplacer, en silhouette,

les deux salles adjacentes au corps central qui forment habituellement, avec celui-ci, le plan en croix propre à ces pavillons d'entrée.

(A titre de document pris la photographie 2837 de l'arc de décharge situé au-dessus de la porte Nord.)

N'ayant plus aucun travail de dégagement à l'intérieur de la première enceinte (angle Sud-Est), le décauville a été enlevé; les blocs de latérite de l'angle S.-E. du mur ont été remis en place; le sol a été décapé pour enlever toute trace de chantier.

ÉBOULEMENT.-

Au début du mois, un autre éboulement s'est encore produit. Cette fois-ci, c'est à la tour H I (I.K. figure 67, p. 213). (Sanctuaire central de la rangée Sud des tours situées entre les murs Est des première et deuxième enceintes). La partie supérieure du pilastre en briques, adjacente à l'extrémité Sud du linteau décoratif de la porte Est, s'est éboulée entraînant le briquetage supérieur reposant sur le pilastre. Sur la photographie 2825 on ne distingue guère cet éboulement et l'on ne se rend pas compte de l'importance de la chute.

MODIFICATION DU TRACÉ DE LA ROUTE LONGEANT PRÉ-RUP.-

J'estime que, dans le tracé de la route il y a une erreur. (Voir croquis 3). On doit accéder, dans tout monument, par l'Est et par sa chaussée quand celle-ci existe. Or, à l'Est de "Pré-Rup", une chaussée en latérite (autrefois, bordée de bornes), existe. Pourquoi l'a-t-on coupée pour y faire passer le grand circuit ? On a protesté, à juste raison, au sujet de la piste qui passe sur les chaussées de "Beng Mala". A "Prah Khan", par exemple, la route se trouve loin des enceintes, respectant les chaussées d'accès et la forêt nécessaire à la bonne harmonie de cet ensemble. Pourquoi ne pas

appliquer à "Pré-Rup" le même principe ?

On doit arriver à ce monument par sa chaussée d'entrée, ce qui nécessiterait la modification du tracé de la route apportée sur le croquis N° 3. On obtiendrait les avantages suivants:

- (a) Accéder au monument par sa véritable entrée, en reconstituant celle-ci et lui rendant son ancienne ampleur.
 - (b) Voir l'ensemble dès le début de la chaussée. Actuellement on n'a pas assez de recul.
 - (c) Agrandir le rideau de verdure qui existe, en déplaçant la route à l'Est du monument. (Au Sud, la route me paraît assez éloignée).
- Actuellement, à l'Est, le rideau de verdure devient insuffisant. Le dégagement intérieur enlève toute végétation; après ce travail, aucun arbre ne subsistera à l'intérieur des enceintes pour la simple raison que ces dernières sont dallées. Il faut donc compenser ce déboisement intérieur par un rideau de verdure plus vaste à l'extérieur, ce qui est logique.

Aux quatre motifs Nord, Ouest, Nord et Sud, entourant l'extrados de la voûte centrale, j'ai une équipe. On démonte ces motifs, tranche par tranche, en ayant soin de déposer les blocs enlevés sur les parties de maçonnerie déjà consolidées de façon à alléger le plus possible les échafaudages fort surchargés. Ce matin-ci, on a terminé le motif Nord, achevant les tranches 3 et 4, du motif Nord, et mettant en place les tranches 1, 2, 3 et 4 (voir croquis 4). Le même motif Nord-Ouest a été abaqué par la mise en place des tranches 7,

BAYONTRAVAUX DE CONSOLIDATION DE LA TOUR CENTRALE. -

N'ayant pas eu le temps nécessaire de faire le relevé des travaux exécutés le mois dernier, ce dessin est joint au rapport de ce mois.

Il est assez difficile de déterminer, exactement, le travail fait courant Mars. Il aurait fallu arrêter le chantier le 31 pour permettre un relevé exact; celui-ci n'est donc qu'approximatif et ne peut donner qu'un aperçu général. (Voir croquis 4).-

Le travail de reprise et de consolidation marche normalement, le tâtonnement du début a disparu et j'espère avoir terminé, à l'extérieur, pour la saison des pluies. Quatre équipes travaillent actuellement, chacune ayant un palan et ses cimentiers. Un palan provient de Prah Kô, le seul que la Conservation possédait, l'autre étant bon pour la réforme. Deux autres appartiennent aux Travaux Publics: appareils que l'Ingénieur Subdivisionnaire de Siemréap a bien voulu mettre à ma disposition. L'un d'eux était complet; j'ai dû fournir, à l'autre, les chaînes indispensables qui manquaient. Enfin, avec l'autorisation de ^uDirecorient j'ai pu acheter un quatrième appareil.

Aux quatre motifs Est, Ouest, Nord et Sud, entourant l'extrados de la voûte centrale, j'ai une équipe. On démonte ces motifs, tranche par tranche, en ayant soin de déposer les blocs enlevés sur les parties de maçonnerie déjà consolidées de façon à alléger le plus possible les échaffaudages fort surchargés. Ce mois-ci, on a terminé le motif Nord, achevant les tranches 3 et 4, du mois dernier, et mettant en place les tranches 1, 2, 3 et 4 (voir croquis 4). De même, le motif central Ouest a été attaqué par la mise en place des tranches 7,

8, 9. Enfin, les angles Nord-Ouest et Sud-Est ont été consolidés par la dépose et repose des tranches 5, 6 et A, B, C.

NORD-OUEST DU BARRAY ORIENTAL.

Les nouvelles fouilles faites entre la rivière de Sierday et le Barray Oriental, montrant, avec les fondations, mises au jour le mois dernier, les traces du mur d'enceinte (voir croquis 5). A cet endroit, on ne retrouve que des fondations. A part elles, peu de blocs furent sortis des fouilles. Il est vrai, qu'un certain nombre d'autres ont dû être enlevés, d'autres enterrés par l'écoulement de la digue. Ces derniers pourraient être retrouvés après un long travail de décapage, le long du versant Nord de la levée de terre.

Une seule faite, entre les fondations, découverte le mois précédent, est l'abri de la stèle inscrite, mise à l'angle Nord-Ouest du Barray, n'a rien révélé. Le mur ne se prolongeait donc pas entre le Barray et se terminait brusquement, dans l'alignement Nord-Sud de l'édicule à stèle.

En résumé, un mur d'enceinte d'une ancienne ville, existait dans le prolongement du mur Nord de la ville d'aujourd'hui, depuis l'angle Nord-Est de cette ville jusqu'au Barray Oriental. Ce mur, de 1^{km} 400 de longueur (environ) est écroulé, sauf à l'ouest de la rivière de Sierday. Or, une partie de cette enceinte est encore en place. A cet endroit, le mur a 6^m 75 de hauteur ^(environ) et de largeur (voir croquis 5) et soutient une levée de terre ou chemin de ronde identique à celle qui encadrait les murs de défense d'aujourd'hui. Or, ce mur intact et sa levée de terre ont été détruits par la rivière de Sierday (il n'y a aucun doute puisqu'on retrouve leurs traces entre les osiers d'eau et le Barray), on peut donc en conclure que ces vestiges sont antérieurs au Barray Oriental actuel. On peut donc admettre que la rivière de

TRAVAUX DE RECHERCHES

MUR D'ENCEINTE RELIANT L'ANGLE NORD-EST D'ANGKOR THOM A L'ANGLE NORD-OUEST DU BARAY ORIENTAL. -

Six nouvelles fouilles, exécutées entre la rivière de Siemréap et le "Bàrày Oriental", montrent, avec les fondations, mises au jour le mois dernier, les traces du mur d'enceinte (Voir croquis 5). A cet endroit, on ne retrouve que les fondations. A part elles, peu de blocs furent sortis des fouilles, il est vrai, qu'un certain nombre d'entre eux ont dû être enlevés, d'autres enterrés par l'éboulement de la digue. Ces derniers pourraient être retrouvés après un long travail de décapage, le long du versant Nord de la levée de terre.

Une saignée faite, entre les fondations, découvertes le mois précédent, et l'abri de la stèle inscrite, sise à l'angle Nord-Ouest du Bàrày, n'a rien révélé. Le mur ne se retournait donc pas contre le Bàrày et se terminait brusquement, dans l'alignement Nord-Sud de l'édicule à stèle.

En résumé, un mur d'enceinte, d'une ancienne ville, existe dans le prolongement Est du mur Nord de la ville d'Angkor Thom, depuis l'angle Nord-Est de cette ville jusqu'au Bàrày Oriental. Ce mur, de 1,400^{km} de longueur (environ) est éboulé, sauf à ^{370^m env.} environ à l'Ouest de la rivière de Siemréap, où, une partie de cette enceinte est encore en place. A cet endroit, le mur a. 6^m.84 ^(cinq fondations) de hauteur sur .A.F.A. de largeur (voir croquis 6) et soutient une levée de terre ou chemin de ronde identique à celui qu'encadrent les murs de défense d'Angkor Thom. Or, ce mur inédit et sa levée de terre ont été coupés par la rivière de Siemréap (il n'y a aucun doute puisqu'on retrouve leurs traces entre le cours d'eau et le Bàrày), on peut donc en conclure que ces vestiges sont antérieurs au Bàrày Oriental puisque, de nos jours, nous admettons que la rivière de

Siemréap a été détournée de son cours pour la construction du dit grand bassin, sous Yaçovarman, et ne peuvent être que les restes. D'autre part, nous savons qu'un fossé bassin, dont on perd les traces aux abords de la rivière de Siemréap, longe ce mur inédit, depuis la ville d'Angkor, jusqu'à ce cours d'eau. Il est de même largeur que les douves Nord d'Angkor Thom et ne communiquait pas avec ces dernières puisqu'une levée de terre, bordée d'un cordon de grès, vers l'intérieur du fossé de la ville, les séparait. Or, le mur inédit, d'après ce que nous avons vu, est antérieur au Bàrày, à plus forte raison il est antérieur à Angkor Thom. Cette impression est confirmée par les travaux que les Khmèrs ont eux-mêmes exécutés à l'angle Nord-Est de leur dernière ville. Ils ont séparé, après coup, le fossé-bassin (du mur inédit) des douves de la ville et je ne serai pas étonné, comme je le disais déjà dans mon rapport du mois de Décembre 1932 que le mur inédit existât auparavant à l'emplacement même de l'enceinte Nord d'Angkor Thom. Dans ces conditions Jayavarman VII, pour l'établissement de sa ville, aurait coupé l'ancien mur, creusé ses douves et les auraient bordées des levées de terre et cordons de grès désignés ci-dessus.

CANAL KHMER INEDIT

Au cours des recherches, au Nord-Ouest du "Bàrày Oriental" on a trouvé les traces d'un ancien canal qui reliait le fossé bassin du mur inédit, désigné ci-dessus, au grand bassin entourant le Néak Péan. (Voir croquis 5). En suivant le cours de ce chenal on aperçoit nettement une dénivellation marquant les deux levées de terre latérales qui l'encadraient. La digue Sud du bassin du Néak Péan et la digue Nord longeant le fossé

bassin, du mur inédit, sont coupées. A ces deux coupures on retrouve de nombreux blocs de latérite qui ne peuvent être que les vestiges de 2 ponceaux, en latérite, sous lesquels passait le canal.

(J'ai relevé une erreur faite sur mon rapport Janvier 1933). La terrasse inédite sur laquelle j'ai trouvé quelques statuettes est sur la digue Sud même du bassin du "Néak Péan". Le ponceau en latérite du canal, désigné ci-dessus, se trouve au pied de cette terrasse.

STELE INSCRITE SISE A L'ANGLE NORD-OUEST DU BARAY ORIENTAL.

J'ai fait redresser cette stèle qui risquait de tomber. Au cours de ces travaux, à un mètre au Nord de cette pierre inscrite, on a trouvé le buste d'une statue, grandeur nature représentant un personnage masculin. La tête, cassée en 2 fragments, est assez curieuse et je n'en connais pas d'autre exemple sauf le Roi Lépreux. Les cheveux sont simplement jetés en arrière, sans coiffure. Les oreilles semblent avoir des pendants. La poitrine est nue, sans collier. Les bras sont cassés au défaut des épaules.

TRAVAUX DIVERSFLUATATION KESSLER

Suivant instructions du Directeur j'ai commencé à fluater les bas-reliefs, à l'intérieur de la terrasse du Roi Lépreux. Une bande de vingt mètres de long, sur toute la hauteur des bas-reliefs, est fluatée. La quantité de fluate reçue n'étant pas suffisante, pour terminer cette galerie, j'ai arrêté. Je terminerai, d'abord, les bas-reliefs, mis au jour dernièrement par Monsieur MARCHAL, cette partie étant, il me semble, plus apte à l'effritement.

Le fluatage du grès le blanchit légèrement et lui donne un aspect assez agréable comme tonalité. A "Angkor Vat", on a exagéré la dose ce qui a donné un aspect blanc neige aux parties fluatées.

ENTRETIEN

Ayant peu de crédits disponibles et étant donné l'état satisfaisant de la propreté des monuments, j'ai supprimé provisoirement l'équipe chargée de ce travail.

FORÊTS

On a liquidé les crédits affectés pour 1932 en continuant l'enlèvement de la petite brousse entre les douves et les murs de l'enceinte extérieure d'"Angkor Vat". Ce travail n'a pu être achevé.

MODIFICATIONS APPORTEES AU DEPOT D' ANGKOR THOM

SALLE COMMUNES (dépôt des poteries)

L'ancien plancher étant pourri j'ai fait poser un nouveau plancher, passé au coaltar, sur le premier. Le métal déployé, pour les chassis d'éclairage et de ventilation, est arrivé.

SIGNALISATION DES MONUMENTS

Pour faciliter la visite du parc, j'ai fait poser deux poteaux indicateurs aux branchements des routes conduisant à la porte Ouest d'Angkor Thom et à la porte des Morts, montrant la direction à suivre. Les autres pancartes "Porte Ouest" "Porte des Morts" ont été posées près de ces entrées.

J'estime que la signalisation des monuments est trop sommaire. Une simple pancarte, en bois, gondolée par la chaleur, indique, aux touristes, le nom des monuments qu'ils visitent. Ne serait-il pas possible de fixer un modèle moins disparate? Pourquoi ne pas prendre les anciens sômas délaissés sur les terrasses bouddhiques? Ces pierres, assez jolies de forme, seraient placées sur des socles. Ces derniers pourraient être soit en terre, comme l'indique la figure (1) (croquis 7 et photographie 2833), procédé le plus économique; soit en briques provenant des ruines (figures 2 ou 3 photographie 2833 et croquis 7). Je crois même qu'il y aurait avantage d'exécuter ces socles en béton. Un simple coffrage, en bois, permettrait de les faire en série, ce qui reviendrait très bon marché.

(Le socle (2), photographié sur le cliché 2833, a été nativement exécuté, en bois, pour montrer, à peu près, la silhouette générale d'une borne de signalisation.

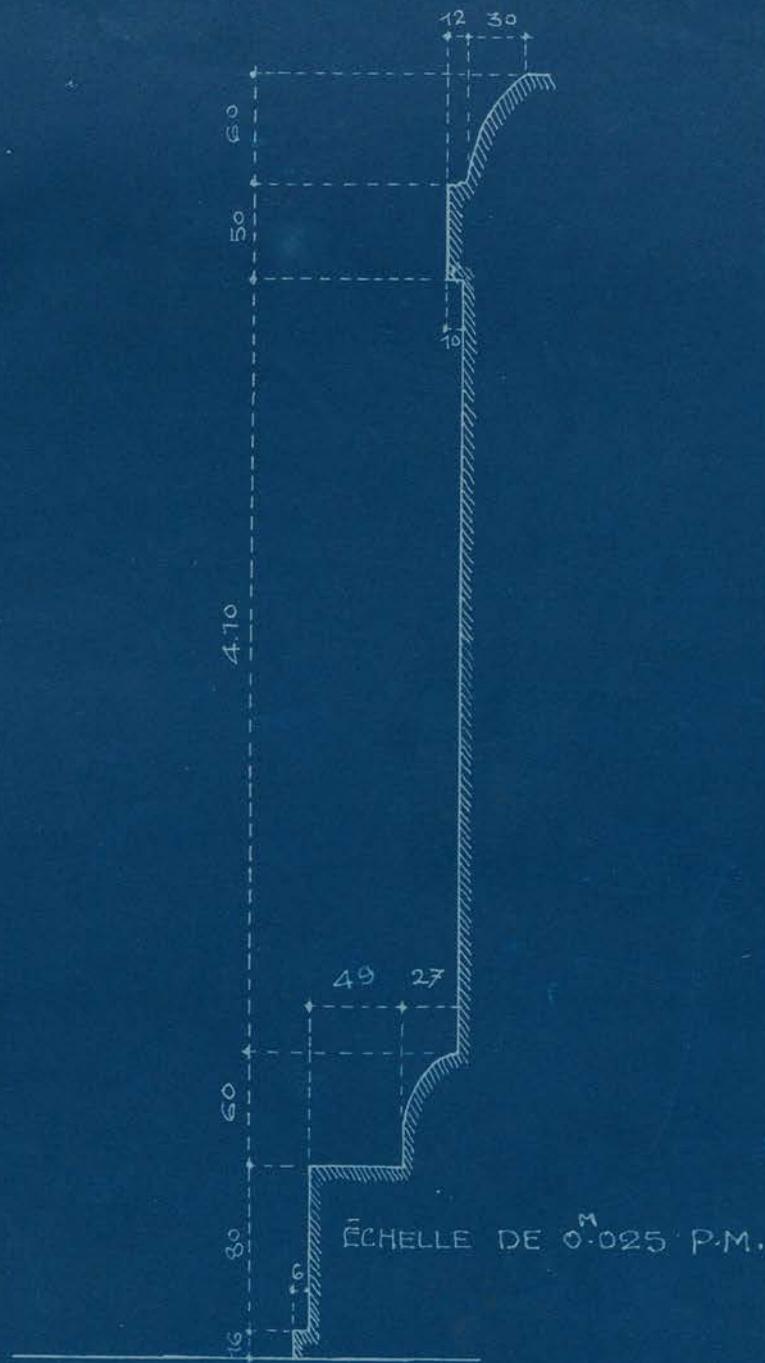
V I S I T E S

Ce mois-ci, j'ai fait visiter, à Madame Sylvestre, femme du Résident Supérieur au Cambodge et à Madame et Monsieur Habert, Conseiller Juriste auprès du Gouvernement Cambodgien, le monument de "Banteai Samré"; le "Mébon Oriental" et "Pré-Rup". En outre, j'ai fait visiter à Madame et Monsieur Macé, Conservateur des Hypothèques, à l'Île de la Réunion, le dépôt d'Angkor Thom. Monsieur Macé demande des pierres sculptées, pour le Musée des Beaux Arts, à S^t Denis (Réunion). J'ai envoyé sa demande à la Direction.

Enfin, vers la fin du mois, j'ai noté le passage de Madame et Monsieur Parmentier. Nous avons visité les chantiers des deux Conservations ainsi que les vestiges récemment découverts.

Siemréap, le 10 Avril 1933.
Le Conservateur d'Angkor





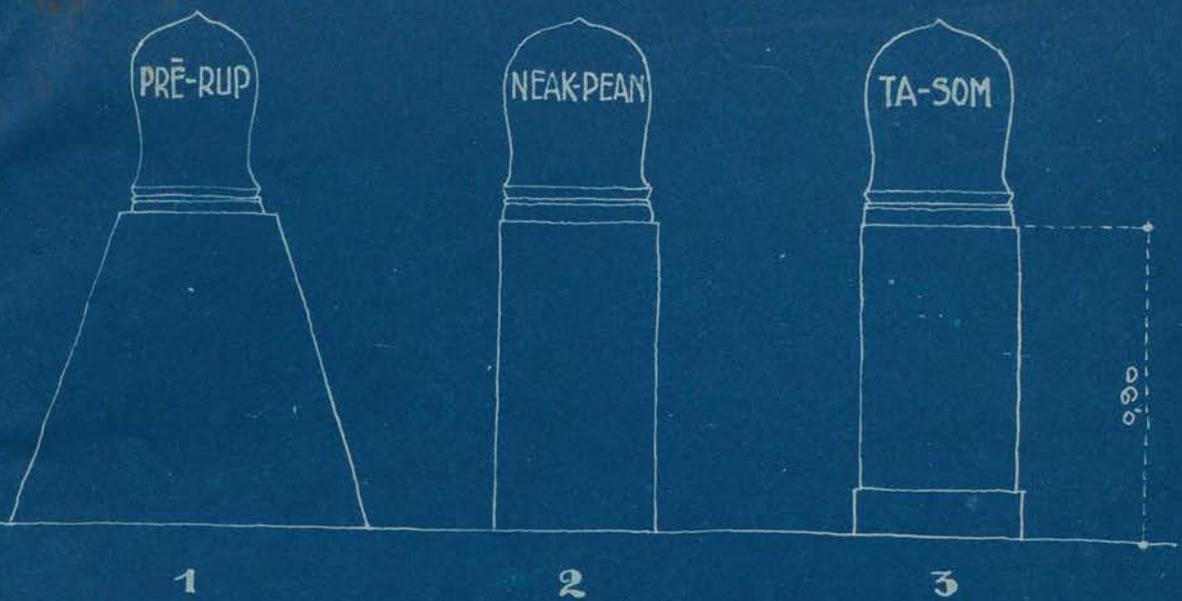
5

MARS 1933

MUR D'ENCEINTE RELIANT L'ANGLE N.E. D'ANGKOR-THOM
 A L'ANGLE N.O. DU BARAY ORIENTAL.
 (RELEVÉ DE LA PARTIE EXISTANTE)

PROQUIS N° 6.

RAPPORT MARS 1933.



PROJET DE SIGNALISATION DES MONUMENTS
(PARC D'ANGKOR)

CROQUIS 7

É.F.E.O.C.A. RAPPORT MARS 1933